

**AVIS DU MAIRE**

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal (session extraordinaire) aura lieu :

→ ***Le lundi 27 janvier 2025 à 19h30 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 21 janvier 2025

Le Maire  
Arnaud PRAILE



-----  
**ORDRE DU JOUR**

- Réfection du restaurant scolaire – Signature des marchés